



Instance de proximité Bretagne Juillet 2022

Vos représentants de proximité :

CFDT : Anne ARVOR, David MERIEUX, Thierry REY-SUARES
Maylen VILLAVERDE

CGT : Isabelle RETTIG

Direction : Laurence BOBILLIER, Marie PRESCHOUX.

Invités : Aurélie TOULOUSE (visio) ; Laurent LE MOUILLOUR, Pierre-Guillaume CREIGNOU, Chrystelle LOMENECH.

TABLE DES MATIERES

POINT 1 : EXPLOITATION / IMMOBILIER MOYENS GENERAUX / HYGIENE SECURITE	3
Suivi des mesures relatives à la prévention du coronavirus.....	3
Lorient : prestation de ménage	3
Point de suivi - projet immobilier France Bleu Armorique	3
Suivi des mesures de champs électromagnétiques du site de Rennes	4
Point sur la distribution des téléphones portables & des ordinateurs portables	4
Brest : fluidité serveur.....	4
POINT 2 : ORGANISATION ET PLANIFICATION	5
Rédaction :	5
Technique :	7
Antenne et contenus : organisation de la planification service des émissions en en langue bretonne – activité sous-titrage.....	8
POINT 3 : RESSOURCES HUMAINES / FINANCES.....	8
Développement RH : présentation de l'accord FTV relatif à la gestion prévisionnelle des emplois et des parcours professionnels du 10/02/2022	8
Diversité – Egalité des chances : information sur les contrats en alternance envisagés à la rentrée de septembre 2022	9
Situation de l'emploi :	9
CDD : point sur l'utilisation d'outils personnels dans l'accomplissement de missions professionnelles des CDD pendant leurs horaires de travail.....	10
Santé au travail :	10
Vie de l'instance : demande de transmission des comptes-rendus de réunions de service aux représentants de proximité	11
POINT 4 : ACTUALITE GENERALE DE L'ANTENNE BRETAGNE.....	12
Activité France 3 Bretagne : Suivi de l'activité,.....	12
Point sur le renouvellement du contrat d'objectif et de moyens avec la région Bretagne,.....	12
Grilles d'antenne de juillet et août 2022	12

POINT 1 : EXPLOITATION / IMMOBILIER MOYENS GENERAUX / HYGIENE SECURITE

Suivi des mesures relatives à la prévention du coronavirus

En raison de la hausse des contaminations et de nouveaux cas à France 3 Bretagne (un cas à Quimper, 2 cas chez les OPS), un mail a été envoyé pour inciter les gens à remettre le masque même si légalement, il n'y a aucun caractère d'obligation. Le tracing continue. L'idée est de tout faire pour éviter que la régie ne soit impactée car l'été, il est très difficile de trouver des CDD. Au cas où, les cadres seront sollicités.

Néanmoins, si on est cas contact, on vient quand même travailler avec un masque.

Lorient : prestation de ménage

Pendant toute la période Covid, le prestataire passait chaque jour pour nettoyer le bureau. Depuis juin, il ne passe qu'une seule fois par semaine alors que l'épidémie de Covid est loin d'être terminée. De plus, cela a pénalisé la personne de ménage qui effectuait l'ensemble de sa prestation chez nous (via la société Derichebourg) et qui est passée du jour au lendemain de 20 h à 4 h par mois.

Les élus demandent que le ménage soit à minima effectué deux fois par semaine. La direction précise qu'il s'agit d'un contrat cadre national prévoyant une journée de ménage par semaine. La direction bretonne s'engage à faire remonter cette demande.

Point de suivi - projet immobilier France Bleu Armorique

Il y a du retard sur le calendrier qui avait été envoyé aux salariés mi-juin. Concernant le grand plateau de la Fabrique, les travaux ont commencé la semaine du 18 juillet. Ils ont lieu de 6h à 9h et de 13h à 15h pour gêner le moins possible.

Concernant le premier étage, aile encadrement, les travaux prévus du 11 au 15 juillet sont reportés fin août et pour l'aile rédaction, report en septembre. Les dates seront transmises dès que possible aux salariés via une Com.

Enfin, concernant le service pub, les Bretons, Littoral et la matinale, report du déménagement entre le 22 et le 26 août à minima.

La livraison du mobilier est par conséquent décalée.

A ce sujet, les élus demandent si une zone de confidentialité est prévue dans l'open space de la rédaction pour permettre par exemple aux journalistes de s'isoler pour téléphoner. Bastien Gallais nous a précisé que deux zones étaient prévues.

Concernant les bureaux, les élus veulent savoir s'ils seront ajustables en hauteur pour permettre aux salariés (qui souffrent de problèmes de dos par exemple), de ne pas rester assis 8h d'affilée. Pour la direction, le mobilier a déjà été commandé et pour du matériel spécifique qui est onéreux, les salariés doivent avoir une préconisation de la médecine du travail (les rendez-vous de pré-reprise permettent de prévoir les aménagements nécessaires qui permettront aux salariés de reprendre le travail dans de bonnes conditions).

Pour rappel, les salariés en CDI et CDD doivent solliciter leurs médecins de travail de secteur (Brest/Quimper [Dr Paul] ou Rennes/St Brieux/Lorient [Dr Debry]). Pour les intermittents, il faut joindre maintenant un nouvel organisme : Thalie Santé - 7, rue Bergère CS 88852 - 75441 Paris Cedex 09 - Tél : 01 49 27 60 00 / <https://thalie-sante.org/nos-centres-partenaires-en-region>

Enfin, les élus demandent que des ventilateurs soient proposés aux différents services notamment là où la clim est absente.

A noter qu'aucun système de climatisation n'a pour l'instant été prévu pour les futurs locaux.

Suivi des mesures de champs électromagnétiques du site de Rennes

La direction indique qu'elle est consciente de l'inquiétude des salariés et qu'elle a demandé plusieurs devis. Elle attend des retours. Elle a pris connaissance du rapport de la CRIIREM et l'a adressé à la CARSAT et au bureau Veritas pour qu'ils lui fassent leurs remarques. Une réunion est prévue la semaine du 18 juillet avec la DDSQVT.

Point sur la distribution des téléphones portables & des ordinateurs portables

Pour les téléphones, les commandes sont en cours. Tous les CDI et les CDD ayant un contrat de plus de 6 mois consécutifs (donc en réalité, cela ne concerne quasiment que les alternants) peuvent prétendre à un téléphone.

Les élus regrettent que les CDD réguliers n'y aient pas accès et doivent de fait utiliser leur téléphone personnel.

Concernant les ordinateurs portables, le déploiement se fait en fonction des demandes de télétravail validées. Actuellement, 7 demandes de portables sont en cours de traitement. Les télétravailleurs occasionnels sont aussi concernés par le déploiement des ordinateurs portables.

Cet outil est aussi accordé de fait à certaines fonctions comme les cadres, les rédacteurs en chef etc. Nous n'avons pas de liste exhaustive.

Brest : fluidité serveur

Une expertise a été faite. La direction affirme que le problème ne vient pas d'un sous-dimensionnement du serveur de Brest et que les salles de montage de Rennes et Brest sont similaires. Les sessions NAS aussi sont identiques.

En revanche, les échanges entre Rennes et Brest sont limités à 25Mo. Ce débit est à partager pour tous les transferts. Or, quand nous avons un tournage GoPro ou UTS notamment, la mise en conformité au format pivot MXF impose à ces rushs de faire l'aller/retour à Rennes. Les images doivent passer par un encodeur (rozet) situé à Rennes pour pouvoir être exploitées dans imedia. Cette gestion génère une surexploitation du débit pour le dialogue Brest/Rennes et engendre une recrudescence de bugs.

Cette situation est connue à Paris. L'installation des encodeurs dans toutes les locales est à l'étude. (Pas encore de date d'arbitrage pour pouvoir entamer les démarches d'achat.)

A savoir, le renouvellement de toutes les machines de montage des locales est prévu. Les stations de montage auront plus de RAM. La direction espère que cette augmentation permettra une diminution des bugs. La commande est faite. Pas de date pour la livraison, mais "ce devrait être rapide" selon la chef de centre adjointe.

La direction rappelle à cette occasion que les BIP ont un débit plus faible, autour de 10 Mo. Le diamètre du tuyau entre les BIP et le siège régional est décidé par Paris (et négocié via à un appel d'offre.)

POINT 2 : ORGANISATION ET PLANIFICATION

Rédaction :

Suivi de l'organisation des équipes numériques (présentation de la démarche de prévention),

Une démarche de prévention des Risques Psycho Sociaux a été lancée avec le cabinet de psychologues ACCA.

Le document de présentation de la démarche a été envoyé à tout le monde

Gaëlle Besse, nouvelle psychologue de France 3 Bretagne, sera en charge de ce travail. Pour cela des créneaux de rendez-vous sont proposés les 13 et 21 juillet, 25 août et 18 septembre. Les contributeurs peuvent envoyer un mail ou appeler le numéro dédié pour prendre rendez-vous.

S'il n'y a pas d'autres possibilités, les rdvs en visio sont aussi envisageables

Ces entretiens, menés à partir de la grille de Gollac de prévention des RPS, sont confidentiels.

Ils serviront à établir un diagnostic anonymisé et des recommandations.

Elus et direction s'accordent à dire qu'il faut un maximum de contributions pour pouvoir avoir un diagnostic qui soit pertinent.

Collègues du numérique, inscrivez-vous pour faire bouger les lignes dans ce service !

organisation du travail BIP de Saint-Brieuc et BIP de Lorient,

A la demande des élus, la direction refait un point sur les effectifs des Bureaux excentrés.

Le Bureau de Lorient se compose de 4 statutaires et de remplaçants officiels (C.Bazille qui en a fait la demande et R. Bonnant à qui l'encadrement demande de le faire). Il y'a aussi des JRI CDD qui sont régulièrement sollicités pour des remplacements.

Les élus demandent si un de ces journalistes est plus particulièrement en charge de l'actualité de Vannes et de Ploërmel ? Des personnes rencontrées sur le terrain ont fait ce retour, qu'en est-il ?

La direction se dit très étonnée. Elle indique que ce n'est pas une organisation de travail qui existe à France 3 Bretagne.

Concernant les remplacements dans les bureaux excentrés, les élus indiquent qu'il y a systématiquement des remplacements à la journée même quand il y a plusieurs jours successifs de remplacement à effectuer. Par exemple la semaine 25, 3 journalistes différents ont été planifiés sur 3

jours, or certains sont prêts à rester plusieurs jours s'ils sont prévenus à l'avance, ce qui éviterait aux journalistes de faire autant de kilomètres seuls.

A Saint-Brieuc, il n'y a « *de facto qu'une équipe opérationnelle* » concède l'encadrement. Le bureau a été renforcé par une journaliste mais qui, pour des raisons personnelles et médicales, ne peut y être à temps plein.

Un point doit être fait fin août avec les journalistes de Saint-Brieuc et la nouvelle rédactrice en chef. La direction espère avoir deux équipes à la rentrée.

Les élus indiquent que 13 000 km (70 allers retours) ont été parcourus par des journalistes seuls, depuis début janvier, pour effectuer des remplacements à Saint-Brieuc. En plus du risque routier avec un unique occupant derrière son volant, c'est aussi un non-sens climatique ! Ils rappellent l'impérieuse nécessité de revoir cette organisation de travail qui est aussi particulièrement inconfortable pour les journalistes permanents du BIP, d'autant que cela fait plus de 6 mois que le sujet est abordé en instance.

La direction dit prendre la situation au sérieux et cherche des solutions.

Diffusion de sujets tournés par l'AFP

Pour la deuxième fois les élus demandent une explication à la rédaction en chef concernant la diffusion de sujets tournés par l'AFP. En effet, en juin 2021 un sujet sur une pouponnière à insectes a été monté à partir d'images et d'interviews intégralement réalisées par les journalistes de l'AFP.

Le 23 mars 2022 de nouveau, un reportage a été monté à partir d'un tournage de l'AFP sur le pollinarium du Thabor alors même qu'il y avait 2 journalistes disponibles (rédacteur et JRI) pour tourner un reportage.

Les deux sujets en question ne concernaient aucunement des faits d'actualité qui s'imposaient au conducteur de notre journal. Sans remettre en cause les compétences des journalistes de l'AFP, les représentants du personnel s'inquiètent de cette pratique qui pourrait à terme conduire à remplacer les reportages de la rédaction de France 3 Bretagne par des sujets AFP deskés.

En outre, les élus ont remarqué que l'AFP n'était pas mentionnée dans les crédits images.

La rédaction en chef explique qu'il n'y a eu qu'un sujet depuis juillet 2021 et 4 off's (foot féminin, route rhum, poutine, ...). Cette pratique aurait été le fait de rédacteurs en chef adjoints "nouvellement venus ou revenus" sur les JT. « *La ligne de conduite vis-à-vis de ces images AFP n'a pas changé, comme évoqué en RP en juillet 2021. Nous sommes clients et payons l'AFP, nous pouvons utiliser les images AFP. Nous le faisons en cas d'actu où nous ne pouvons pas nous rendre, ou en complément d'un tournage si un autre axe intéressant, inédit, nous est proposé, en les créditant dans l'élément « équipe ».* ». Par ailleurs, elle indique que le rédacteur en chef a refait un rappel des usages auprès des RCA et des documentalistes.

Les représentants du personnel profitent de ce débat pour questionner la rédaction en chef sur le partenariat avec Splann ! Quelle ligne éditoriale et quel contrôle de la part de France 3 sur les enquêtes de cette rédaction indépendante ? On ouvre, de fait, notre site à des journalistes militants, ce qui pourrait nous être reprochés par nos téléspectateurs et internautes.

Selon le rédacteur en chef adjoint présent « *on ne fait pas que relayer, on relit, on valide. Sur la dernière enquête, on a demandé que le papier soit revu.* ».

Il ajoute qu'il n'y a pas de proposition d'enquête émanant de la rédaction.

Les élus estiment que cette réponse est insidieuse. Si on donnait les moyens aux journalistes de la rédac et si on les informait de cette possibilité, il y aurait certainement des propositions.

Organisation de la planification en cas d'absences maladie

Les élus rapportent qu'à plusieurs reprises, des journalistes planifiés sur le JT et tombés malades, n'ont pas été remplacés, ou ont été remplacés par un journaliste planifié sur le web.

La rédaction en chef assure « *qu'on remplace systématiquement quand c'est possible* ». Elle ajoute qu'on « *ponctionne le web effectivement ; ce n'est pas normal mais c'est pour éviter un crash à l'antenne* ». Aussi, elle indique qu'il est difficile de faire venir des CDD de la veille pour le lendemain et qu'il n'y a pas 15000 CDD disponibles.

Pour les RP, cette situation est peut-être aussi une conséquence de notre façon de gérer les contrats des CDD, souvent au dernier moment et pour des durées très courtes. Ils estiment qu'il est urgent d'ouvrir le planning à de nouveaux CDD.

La RRH confirme que cela est possible.

Par ailleurs les élus rappellent qu'une équipe de tournage est composée de deux personnes, comme c'est indiqué dans l'accord d'entreprise.

Technique :

Service montage : Montage en mode miroir à Lorient,

En raison du retour du poste de Lorient à Rennes, une expérimentation montage miroir a été menée le 8 juin pour le montage d'un 7 avant l'actu. L'expérimentation a bien fonctionné. Elle permet au journaliste de Lorient de travailler avec le monteur resté à Rennes grâce à une liaison Teams qui permet au journaliste de voir la Time Line ou une copie d'écran et d'entendre un son prémixé par la mixette en salle de montage.

Le boîtier utilisé début juin avait été emprunté à la Fabrique. Depuis un nouveau boîtier a été trouvé sur le marché et testé aussi en montage à Rennes. D'après l'adjointe au chef de centre et le responsable de la maintenance, l'utilisation s'est bien passée. Mais pour l'instant, aucune décision n'a été prise quant à son utilisation.

Les journalistes de Lorient souhaiteraient l'exploiter au quotidien pour monter l'actu puisque des monteurs CDD ou CDI volontaires viendront sur site pour monter les produits longs. Aucun engagement de la direction dans ce sens. Les élus rappellent qu'ils ne doutent pas de la plus-value d'une collaboration en direct journaliste/monteur.

Les élus ont aussi soulevé l'interrogation sur l'utilisation de ce boîtier par le BIP de Saint Brieuc. Il semble légitime qu'il puisse profiter des mêmes conditions de travail. De plus, les représentants du personnel se questionnent aussi sur l'organisation et la gestion de tous montages pour le JT du soir dans les conditions où le service n'aurait qu'une ou aucune boîte noire à monter.

La directrice entend en rediscuter à la rentrée avec tous les interlocuteurs.

Réunion poste de montage locale Iroise 27/06/2022

Une réunion s'est tenue à Brest le 27 juin 2022 sur la question du montage. L'affectation du poste de monteur à Quimper ou Brest était au cœur des échanges. Les collaborateurs ont pu exprimer leur point de vue sur la question.

Dans le cas où un monteur serait basé à Quimper, les participants redoutent le risque d'isolement.

Pour les journalistes de Quimper, avoir un monteur sur place est un gain de temps et une amélioration des conditions de travail.

Si l'option du poste à Quimper était retenue, il a déjà été convenu lors de cette réunion qu'en période de basse activité, les 2 monteurs planifiés le seraient uniquement à Brest.

Pour les Bretonnants avoir un monteur bilingue serait un vrai plus.

Le montage en mode miroir pourrait être une solution (monteur à Brest avec un retour image et son à Quimper). Il est proposé de tester le mode miroir pendant plusieurs semaines. Un monteur de Brest a accepté d'être détaché pendant un mois en courant septembre pour faire les tests. Aucune autre décision ne sera prise avant les retours d'expérience.

Les élus relèvent qu'il peut naître un sentiment d'iniquité de traitement en Bretagne entre salariés, si certains ont leur monteur et pas d'autres.

Antenne et contenus : organisation de la planification service des émissions en langue bretonne – activité sous-titrage

A 3 reprises le journal en langue bretonne n'a pas été sous-titré.

Les 3 personnes sont identifiées ayant l'expérience de la traduction d'ATL et la maîtrise du logiciel difficile inhérent à cette tâche : Sonia, Arthur & Yowan

Le responsable de l'antenne explique qu'il y a eu plusieurs problèmes dus à une absence maladie de la salariée en charge du sous titrage, ainsi qu'à une erreur de planning. Il ajoute qu'il y a deux personnes secours qui sont régulièrement sollicitées mais qui n'étaient pas disponibles ces jours-là.

Une nouvelle personne a été reçue pour pallier le problème et anticiper le départ probable du CDD sur le poste de traducteur. Il lui sera proposé un contrat pour le sous titrage à la rentrée. L'idée serait aussi de repérer une autre personne au cas où le « test » ne serait pas concluant

POINT 3 : RESSOURCES HUMAINES / FINANCES

Développement RH : présentation de l'accord FTV relatif à la gestion prévisionnelle des emplois et des parcours professionnels du 10/02/2022

La responsable des ressources humaines fait une présentation du document. Nous vous mettons l'accord en consultation sur un lien à la fin de ce point.

Cet accord sur la gestion prévisionnelle des emplois et des parcours professionnels est un outil qui doit permettre d'accompagner les évolutions de l'entreprise et des personnels, de mesurer, évaluer et développer notre performance individuelle et collective

Ce sera la boite dans laquelle il faudra piocher pour l'organisation du recrutement, de l'intégration, et encore de la gestion des fins de carrière des salariés. Mais pas seulement. Nous avons ici aussi des points sur les évolutions de l'emploi, la formation, la mobilité, le suivi des alternants, le tutorat ...

Pour l'employeur et les syndicats signataires, cet accord est important et structurant pour notre avenir. A ce titre, il y aura une présentation des grandes lignes de ce texte aux salariés à la rentrée !

Diversité – Egalité des chances : information sur les contrats en alternance envisagés à la rentrée de septembre 2022

4 alternants nous rejoindront à la rentrée de septembre.

Au montage, le dossier est finalisé. C'est la candidature de Yohan Creac'h, étudiant en BTS audiovisuel option montage à Lesneven qui a été retenue. L'encadrement mais aussi les deux monteurs-tuteurs (Guillaume Lancien et Pierre-Yves Cheval) ont pu sélectionner ensemble le candidat qui restera deux ans. Les deux monteurs tuteurs vont suivre une formation de tutorat.

A l'édition numérique, c'est la candidature de Damien Robin, étudiant en master 2 communication à Rennes qui a été retenue pour un contrat d'un an. Anthony Masteau et Thierry Peigné seront ses tuteurs.

A la rédaction, deux recrutements sont en cours pour un rédacteur et un JRI. Une première présélection a été effectuée mais les candidats ne sont pas encore choisis. Maxime Guegnard et Pascal Cosset seront les deux tuteurs.

Les élus ont rappelé la nécessité que les tuteurs soient des salariés du terrain. L'apprentissage de son métier se fait avec ses collègues et non pas ses supérieurs hiérarchiques, même si c'est dernier ont par leur fonction une légitimité d'intervention.

Situation de l'emploi :

Point de suivi RCC,

29 personnes sont parties dans le cadre de la RCC. La liste est à la main des élus RP. Un bilan pourra être tenu courant 1 trimestre 2023.

Départs, postes vacants, mobilités, recrutements, service documentaliste

Concernant le poste de technicien vidéo, Bruno Antoniazza (qui vient de la vidéo mobile à Paris) sera détaché du 5 au 30 septembre.

Le poste de documentaliste a été republié. Il y a désormais 7 candidats : 2 mobilités, 4 CDD et une candidature externe. L'une des CDI est partante pour une période de détachement. Le poste ne sera pas proposé au COCA avant octobre.

Pour le poste de responsable UOA, 4 candidatures dont 3 en interne. Les entretiens sont en cours. Un détachement pourrait être proposé dans un premier temps à la personne qui semble la plus à même de remplir la mission.

Pour le poste d'administrateur, François Herard quitte l'entreprise le 30 septembre. Son poste a été pourvu au COCA du 7 juillet. Il sera remplacé par Clémence Labbey, responsable de production a la

Fabrique. Elle sera à Rennes dès le début du mois de septembre pour pouvoir travailler avec F. Herard jusqu'à son départ.

Pour le poste de journaliste bilingue breton, il y'a 3 candidats et les entretiens auront lieu fin août.

Le poste de scripte sera affiché en septembre. Une scripte de la RTBF viendra en doublure dès le mois d'octobre. Une autre personne, a été inscrite en formation en interne.

Le poste de monteur à Rennes sera affiché en septembre. A Brest, on attend les résultats de l'expérimentation.

Valerian Morzadec a été embauché le 1 juillet à Brest en forfait jour réduit à 4 jours. (en remplacement de Christian Polet qui est passé à temps partiel)

Justine Mativat sera en CDD du 14 septembre au 13 novembre au service communication, en renfort pour la Route du Rhum.

CDD : point sur l'utilisation d'outils personnels dans l'accomplissement de missions professionnelles des CDD pendant leurs horaires de travail

Rien n'est prévu pour l'instant. Cela se traite au cas par cas. Pour qu'un téléphone personnel cassé en reportage soit remplacé par l'entreprise, il faut qu'un collègue témoigne que le téléphone a bien été endommagé pendant les heures de travail.

Les élus demandent que les CDD puissent bénéficier d'un téléphone mis à leur disposition par l'entreprise lorsqu'ils sont en contrats et en ont besoin.

Santé au travail :

Présentation de la psychologue du travail ACCA référente pour France 3 Bretagne,

Présentation de Gaëlle Besse, nouvelle psychologue du travail en charge du suivi des salariés de France 3 Bretagne.

Le cabinet Acca a été choisi au niveau national pour succéder à JLO. Son cahier des charges comporte 3 axes :

1/ Une ligne d'écoute accessible 7j/7. Objectif : faire de la prévention primaire.

2/ En local une intervention par mois est proposée. Les Rdv se prennent en appelant la ligne d'écoute. Il est aussi possible d'être reçu spontanément si la psychologue n'est pas en rendez-vous.

La psychologue est également présente au rendez-vous de l'équipe de veille locale, et échange régulièrement avec la RRH.

3/ Le cabinet Acca fait aussi des interventions ponctuelles en fonction de la demande émanant de la DDSQVT (accompagnement spécifique, ou collectif).

Retrouvez toutes les coordonnées des intervenants sociaux à France 3 Bretagne en dernière page de chacun de nos comptes rendus.

Suivi des situations en cours

Aucune situation abordée lors de cette instance de RP.

Point sur la réunion de l'équipe de veille locale du 23/06/2022,

Au cours de la deuxième réunion de veille locale 6 situations individuelles et 2 situations collectives ont été abordées.

Point copil de prévention des RPS

1. Suivi des préconisations journalistes :

Pour la RRH il serait pertinent que le suivi soit fait en instance, avec les élus locaux.

Pour les élus c'est envisageable mais il faut prévoir une journée consacrée à ce suivi. Une date doit être arrêtée en septembre et octobre.

2. Préconisations PTA:

Les élus vont de surprise en surprise. Une présentation a pourtant eu lieu fin avril aux salariés. A la fin de cette dernière, le document devait être relu par la direction et partagé rapidement. Chaque mois, à la réunion de proximité, les élus ont réclamé ce document d'une trentaine de page.

La direction, nous dit-elle encore ce mois-ci, veut faire une relecture du document avant sa diffusion dans les meilleurs délais.

Pour rappel, ce diagnostic permet de dégager des axes prioritaires tel qu'autonomie et marge de manœuvre, exigence du travail, conflit de valeur et sens du travail, rapports sociaux au travail et l'exigence émotionnelle.

Tant que le document n'est pas présenté aux élus, la mise en œuvre des préconisations ne peut pas être discuter.

Le COPIL ne semble plus être une priorité malgré les nombreuses heures investies par tous.

Vie de l'instance : demande de transmission des comptes-rendus de réunions de service aux représentants de proximité

La directrice a toujours dit qu'elle souhaitait qu'il y ait des comptes rendus de réunions de service. Ce document est envoyé à tous les salariés du service concerné par l'animateur à chaque tenue de réunion de service.

Les élus souhaitent être destinataires de ces comptes rendus mais la directrice n'en voit pas l'intérêt : « *je n'ai pas d'objection mais philosophiquement je ne comprends pas* ».

Les élus restent dubitatifs et s'interrogent sur la volonté réelle de mise en place d'un dialogue social serein et constructif.

La direction répond que ce sera discuté en CODIR. Le point sera donc remis à l'ordre du jour de l'IP d'Août.

POINT 4 : ACTUALITE GENERALE DE L'ANTENNE BRETAGNE

Activité France 3 Bretagne : Suivi de l'activité,

L'info revient le 29 août avec ATL et Iroise. Des changements ont été apportés au planning d'Iroise pour assurer cette reprise.

Point sur le renouvellement du contrat d'objectif et de moyens avec la région Bretagne,

Le contrat d'objectif et de moyens entre la région Bretagne et France 3 a été signé en 2016 puis renouvelé en 2019. Il vient d'être renégocié avec Béatrice Macé, la nouvelle Vice-présidente en charge de la Culture au conseil régional.

L'objectif du COM est de créer un réseau et de redynamiser l'audiovisuel en Bretagne.

Film en Bretagne et les télévisions locales prennent aussi part aux négociations

Le budget global du COM est de 1,7 million, dont 475 000 euros portés par France 3 sur le sport, les documentaires, la fiction, l'animation etc...

Les projets portés par France 3 et financés par le COM :

- Le Grand Baz'hart
- Des films d'animation (produits par JPL et Vivement Lundi) qui nous donnent un droit de diffusion
- Les soirées débat-doc,
- Des fictions,
- 2 courses cyclistes (tro bro Léon et Tour de Bretagne)

L'enveloppe **Heure du débat** a été transféré sur les soirées débats doc. Il y en aura 2, entre septembre et décembre, réalisées en collaboration avec F3 Normandie et Pays de la Loire. Il n'a pas été décidé de qui présenterait ces soirées.

Dans le nouveau COM, il a été décidé que sur les **10 documentaires financés** et portés par France 3, 2 docs seront consacrés à des projets numériques créatifs.

Autre innovation sur la **fiction** : plutôt que de travailler sur des séries en Breton, il a été décidé de lancer 5 unitaires autour d'une « thématique ombrelle », sur 3 ans. Il y a aura un appel à projet.

La signature du COM est attendue pour fin septembre

Grilles d'antenne de juillet et août 2022

- Le programme Foeterien est diffusé les semaines S27, S28, S32, S35, et sur imili Morleron diffusé en S27 ; S28 S32 ; S33 ; S34 ; S35. Les élus s'interrogent sur une diffusion irrégulière de ces programmes.

La direction explique qu'il s'agit de décrochages exceptionnels pour la diffusion de ces programmes en breton. Ils ne peuvent pas être diffusés toutes les semaines car le national récupère la case pour le sport.

- Semaine 35 : on rediffuse des best of des pages été, pourquoi ?

L'info commence le 29 août et les programmes le 5 septembre (VEF, matinales), du coup la diffusion des 18h30 a été calée sur la semaine de reprise des programmes de l'antenne. Les élus voient bien que nous sommes sur une économie de moyen !

- Couverture de l'Interceltique

Du 8 au 12 août : le créneau du satellite de 18h40 va être pris par équipes en langues bretonnes pour couvrir le festival.

Le concours de Bagadou sera diffusé le samedi après sur numérique

La grande parade est captée pour le national. Elle sera aussi reprise en direct sur le numérique et commentée par Maël Le Guennec en Breton (France.tv).

Les élus soulignent qu'il est aussi prévu des pages été de 10 min dans le JT et qu'il est important de bien coordonner toutes ces contenus...

Point TEMPO

Le point n'était pas à l'ordre du jour, mais compte tenu du séisme provoqué par l'annonce du projet TEMPO, la direction régionale l'a évoqué pendant l'Instance de proximité.

Tempo c'est l'inversion du modèle de France 3, explique-t-elle. Les éditions régionales passeront à 30 min le midi et à 1h le soir. Ces sessions d'info seront pilotées par les 24 antennes régionales, incluant des éléments de dimension nationale et internationale fournis par l'ex rédac nationale

Ce nouveau modèle sera mis en place en septembre 2023. On ne sait pas encore qui pilotera le projet au niveau national. Il y aura ensuite des ateliers

Les élus ont fait état de la surprise et des questionnements soulevés par cette annonce.

Ils ont interrogé la directrice sur son projet de nouvelle tranche 18h40-19h20 qu'elle souhaitait mettre à l'antenne après les vacances de la Toussaint.

Laurence Bobillier a expliqué que nos audiences montraient une tendance à la baisse et qu'il était urgent de juguler cela. Elle maintient donc sa volonté de repenser la tranche mais attend l'arrivée de la rédactrice en chef.

Prochaines réunions des RP : le 25 août à Rennes

Vos propositions de problématiques et vos questions pour cette réunion sont à adresser à vos RP avant le 17 aout à 14h :

david.merieux@francetv.fr
gwendal.poirot@francetv.fr
isabelle.rettig@francetv.fr
chloe.tempereau@francetv.fr
maylen.villaverde@francetv.fr
anne.arvor@francetv.fr
florence.malesieux@francetv.fr
olivier.melinand@francetv.fr
thierry.rey-suarez@francetv.fr
herve.tiercelin@francetv.fr

OU

rp.bretagne@francetv.fr

Numéros utiles

Médecine du travail : rdv a l'initiative du salarié est possible et reste dans un cadre confidentiel.

Rennes, Lorient & Saint Brieuc : 02 99 29 75 85 (D^r Debry)
Brest & Quimper : 02 98 02 81 81 (D^r Paul)

Assistantes sociales : Lucie BESNARD

Tel. 0 800 94 12 21 ou www.responsage.com

Psychologue du travail : Gaelle BESS du cabinet ACCA

Interlocuteur pour salariés : 0 800 730 870
Interlocuteur pour manager et élu : 0800 730 875

En cas de discrimination : www.allodiscrim.fr code FTV : 1277